



MUAY THAI

REGLEMENTS DES COMPETITIONS

SOMMAIRE

I - LES COMPETITIONS ASSAUTS

- 1/ REGLEMENT DES COMPETITIONS ASSAUTS EDUCATIFS.....Pages 3 à 10
- 2/ REGLEMENT DES COMPETITIONS ASSAUTS TECHNIQUES.....Pages 11 à 16
- 3/ REGLEMENT DES COMPETITIONS EQUIPE DE CLUB.....Pages 17 à 19

II - LES COMPETITIONS COMBATS

- 1/ REGLEMENT DES COMPETITIONS SERIE 1 ET SERIE 2Pages 20 à 26
- 2/ REGLEMENT DES COMPETITIONS ESPOIRS..... Pages 27 à 35
- 3/ REGLEMENT DES COMPETITIONS ELITES..... Pages 36 à 38
- 4/ REGLEMENT DES COMPETITIONS Coupe de France des LiguesPages 39 à 41

REGLEMENT DES COMPETITIONS ASSAUTS EDUCATIFS

1. LES COMPETITIONS

A/ Coupe de France.

B/ Critériums.

C/ Championnats Régionaux et Départementaux.

D) Parcours Educatifs et Compétitifs

2. DUREE DES ASSAUTS

Poussins, pupilles, benjamins :

- Eliminatoire : 2 reprises de 1 minute avec 1 min de repos entre chaque reprise.
- Finale : 2 reprises de 1.30 minute avec 1 min de repos entre chaque reprise.

Minimes, cadets juniors :

- Eliminatoire : 2 reprises de 1.30 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.
- Finale: 3 reprises de 1.30 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.

**LES DUREES DE REPOS DOIVENT ETRE
OBLIGATOIREMENT RESPECTEES**

Mixité possible en poussins pupilles benjamins si les filles sont seules dans leur catégorie

3. EQUIPEMENT DES COMPETITEURS

- Short de MUAY THAI obligatoire sans caleçon apparent, sans signes religieux ou nationalistes et sans le nom d'autres boxes étrangères au muay thai
- Débardeur blanc.
- Casque (agrément F.F.S.C.D.A)
- Plastron (agrément F.F.S.C.D.A)
- Protège dents.
- Gants.
- Coudières type (agrément F.F.S.C.D.A)
- Coquille (agrément F.F.S.C.D.A)
- Bandage.
- Protège-tibias pieds (agrément F.F.S.C.D.A)

Protections supplémentaires pour les féminines

- Protège poitrine.
- Coquille féminine.

Le boxeur devra avoir un matériel de même couleur : rouge pour le coin rouge et bleu pour le coin bleu.

Si selon le coin la couleur rouge ou bleue est bien affirmée sur une partie du matériel, le noir ou le blanc seront tolérés sur le reste

Dans tous les cas le bleu et le rouge ne doivent jamais être mélangés.

4.TENUE ET ATTITUDE DES COMPETITEURS SUR LES LIEUX DE COMPETITIONS

- Le short ne comporte aucune référence inappropriée avec la tradition du MUAY THAÏ ; il en va de même pour tout l'équipement du compétiteur.
- Le bandage est simple, sans surépaisseur apparente ni croisement entre les doigts, il est de 5 cm de large et 1,80 m de long.
- L'utilisation de corps gras au corps et au visage du compétiteur est prohibée.
- L'utilisation des bandages (sauf pour les mains) ou autres pansements médicaux au niveau du visage, des tibias, genoux, coudes ou autres parties du corps est interdite.
- Les ongles de pieds sont taillés court.
- Le compétiteur ne porte aucun objet métallique ou plastique qui pourrait blesser ou mettre en danger l'adversaire.
- les cheveux longs doivent être fixés à l'arrière de la tête.
- Maquillage et bijoux sont interdits.

5.LES COMPETITEURS DOIVENT SE CONFORMER AUX REGLES SUIVANTES

Pendant la compétition les compétiteurs sont tenus de garder à l'esprit que le superviseur, les juges et arbitres gèrent la rencontre. Chacun doit accepter toute décision donnée.

Les manifestations ou attitudes de mauvaise humeur ou démonstration de joie intempestive ne sont pas une attitude digne de la part d'un compétiteur ou de ses hommes de coin.

L'observation de ces règles contribue à maintenir l'image du Muay thaï à laquelle nous sommes tous attachés.

6.LA PESEE

Lors d'une compétition tous les compétiteurs doivent être pesés le matin de la compétition, suivant l'horaire indiquée sur la convocation de la rencontre.

La pesée se fait en short de Muay thaï, torse nu et pieds nus sur une balance métrique ou électronique.

En cas de force majeure, le comité organisateur, avec l'aval de la commission d'arbitrage et jugement, peut étendre la durée de la pesée ou en reporter l'horaire.

Si une circonstance imprévue motive un délai, celui-ci ne peut excéder trois heures entre le début et la fin de la pesée.

Le médecin officiel certifie le cas échéant l'aptitude du compétiteur à participer à la rencontre, il contrôle le certificat médical (sur imprimé fédéral type) de chaque compétiteur.

7. L'HOMME DE COIN

La présence obligatoire d'un instructeur titulaire du BPJEPS mention Muay thaï ou BMF Muay thaï est requise lors de la pesée jusqu'au suivi de la compétition de ses athlètes.

Dans chaque coin, 1 personne maximum est autorisée, elle est licenciée et âgée de 18 ans au moins.

L'homme de coin doit être en possession de sa licence et du passeport de la saison en cours et les présenter sur toute demande d'un officiel.

Pendant toute la durée de la compétition, l'homme de coin doit porter un survêtement (port du jeans, lunettes de soleil, casquette, etc. sont interdits)

L'homme de coin peut intervenir et conseiller le compétiteur exclusivement pendant la minute de repos.

Tout manquement à cette règle entraîne un avertissement et en cas de récidive, le compétiteur peut-être disqualifié.

8.CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le compétiteur doit posséder un passeport sportif, une licence en cours de validité et un certificat médical sur imprimé fédéral type F.F.S.C.D.A en règle dûment remplis pour la saison en cour (postérieur au 31 aout). Pour les mineurs une autorisation parentale à la participation à la compétition est obligatoire ainsi qu'une autorisation en cas de soins médicaux.

9. CATEGORIE D'ÂGE ET SURCLASSEMENT

C'est l'année de naissance qui détermine l'engagement dans la catégorie d'âge.

Le surclassement est interdit sauf pour les licenciés qui deviennent majeurs au cours de la saison sportive..

10. JUGES ET ARBITRES

Ils sont sous la responsabilité du superviseur ou délégué officiel et doivent contrôler les passeports et les licences.

Ils peuvent prendre toutes les décisions nécessaires pour assurer le bon déroulement de la compétition.

Le bandage et la tenue du compétiteur sont contrôlés avant le début de l'assaut à la table officielle lors de la mise des gants.

Les compétiteurs et les instructeurs doivent tenir compte des observations des juges et arbitres sous peine d'être sanctionnés, la sanction pouvant entraîner la mise hors compétition provisoire ou définitive (en cas extrême et incident grave) du compétiteur.

Les officiels d'une compétition sont :

- Le superviseur, ou délégué officiel
- Les juges et arbitres
- Le chronométrateur
- Le médecin
- Le présentateur de la compétition

Leur souci permanent est de garantir la sécurité des pratiquants, l'application de la règle et le maintien d'un esprit FAIR-PLAY.

11. RAPPEL DES REGLES D'ARBITRAGE SPECIFIQUES AUX EDUCATIFS

REGLEMENT

Si un compétiteur est blessé par le fait de son adversaire et ne peut reprendre l'assaut, le responsable de la blessure est disqualifié (suivant l'avis médical ou/et des juges arbitres) sauf s'il s'est jeté sur le coup.

Lors d'une compétition officielle il n'y a pas de « match nul ».

Si un compétiteur est arrêté sur avis médical, il ne peut pas poursuivre la compétition et est éliminé.

Si un compétiteur feint d'être blessé pour prendre l'avantage, il peut être disqualifié pour comportement antisportif.

Lors du corps à corps, la traction de la tête vers le bas ainsi que les techniques de genoux au visage sont prohibées.

Pour déterminer le vainqueur l'ensemble des touches contrôlées est prise en compte .

⇒ Avertissements.

L'arbitre ne peut pas prononcer plus de deux avertissements à un même compétiteur lors d'un assaut :

| | |
|--|--------------------------------------|
| 1 ^{er} et 2 ^{ème} intervention | □ remontrance à chaque intervention. |
| 3 ^{ème} intervention | □ avertissement. |
| 2 ^{ème} avertissement | □ disqualification. |

Pour les procédures de remontrances, avertissements et disqualifications, se référer au règlement d'arbitrage et jugement EDUCATIF et TECHNIQUE.

⇒ Arrêt de l'assaut.

Face à un comportement particulièrement dangereux ou antisportif, l'arbitre peut stopper immédiatement l'assaut, et après consultation des juges, décider ou non de la disqualification d'un ou des deux compétiteurs.

Si lors du même assaut un compétiteur a été arrêté deux fois pour infériorité manifeste due à son état physique ou technique, le compétiteur sera éliminé.

⇒ Les types d'échanges

Les touches doivent être contrôlées, tout en respectant la forme technique propre au Muay thai. Les éducateurs doivent insister sur l'aspect technique et non sur la recherche de puissance, et d'agressivité (diversité technique, qualité des enchaînements, déplacements, blocages, esquives, condition physique, précision).

DANS TOUS LES CAS LA RECHERCHE DU H.C. EST INTERDITE.

12. DISCIPLINE

La plus grande discipline de tous les acteurs engendrera une meilleure sécurité de nos jeunes nakmuay ainsi qu'un sentiment de réussite dans nos actions de compétitions.

En cas de perturbation d'une compétition officielle, la fédération se verrait contrainte de sanctionner les responsables.

13. ORGANISATION DES COMPETITIONS

Les organisateurs doivent mettre à la disposition des responsables de la compétition et des compétiteurs :

- 1 médecin
- Croix rouge.
- Sono.
- Barrières Vauban afin d'éviter que le public ne s'approche de l'aire d'assaut.
- Tables pour les officiels et les juges.
- Tatamis ou ring.
- 30 chaises.

14.RECOMPENSES ET DEFRAIEMENT

Pour les compétitions type Ligue, Département et Club, l'achat des trophées et le défraiement des officiels sont à la charge de l'organisateur en accord avec la Ligue qui peut décider de sa participation financière et matérielle.

CHAMPIONNAT ET COMPETITION EDUCATIFS

1. DEFINITION

Organiser et contrôler les compétitions pour permettre la participation du plus grand nombre de jeunes pratiquants au plan National, Régional et Départemental pour les poussins pupilles, benjamins, minimes et cadets.

2. CATEGORIES D AGE

Suivant le tableau des années de naissance de la F.F.S.C.D.A de la saison en cours (année de référence la première de la saison en cours).

Ex : saison 2008 2009 l'année de référence sera 2008

- JUNIORS 17-18 ANS
- CADETS 15-16 ANS
- MINIMES 13-14 ANS
- BENJAMINS 11-12 ANS
- PUPILLES 9-10 ANS
- POUSSINS 7-8 ANS

3. NATIONALITE

Française et étrangère.

4. MODALITES ET CONDITIONS ADMINISTRATIVES

Chaque compétiteur possède et présente à la pesée les documents suivants:

- ✓ Passeport sportif avec timbre de licence collé à l'emplacement prévu.
- ✓ Licence de la saison en cours.
- ✓ 1certificat médical sur imprimé type F.F.S.C.D.A
- ✓ Autorisation parentale de participation à la compétition
- ✓ Autorisation parentale en cas de soins médicaux

5. DUREE DES ASSAULTS

Poussins pupilles, benjamins :

- Eliminatoire : 2 reprises de 1 minute avec 1 min de repos entre chaque reprise.
- Finale : 2 reprises de 1.30 minute avec 1 min de repos entre chaque reprise.

Minimes, cadets juniors :

- Eliminatoire : 2 reprises de 1.30 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.
- Finale : 3 reprises de 1.30 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.

Nota : 1 seul coach durant les assauts éducatifs

6. CATEGORIES DE POIDS

| ASSAUTS EDUCATIFS | | | | |
|--|----------|------------|---------|----------|
| CATEGORIES DE POIDS ET D'AGES MASCULINS | | | | |
| | POUSSINS | BENJAMINS | MINIMES | CADETS |
| | PUPILLES | | | JUNIORS |
| 1 | - 25 kg | - 30 kg | - 40 kg | - 50 kg |
| 2 | - 30 kg | - 35 kg | - 45 kg | - 55 kg |
| 3 | - 35 kg | - 40 kg | - 50 kg | - 60 kg |
| 4 | - 40 kg | - 45 kg | - 55 kg | - 65 kg |
| 5 | - 45 kg | - 50 kg | - 60 kg | - 70 kg |
| 6 | - 50 kg | - 55 kg | - 65 kg | - 75 kg |
| 7 | + 50kg | + 55 kg | + 65kg | + 75 kg |
| CATEGORIES DE POIDS ET D'AGES FEMININS | | | | |
| NB | POUSSINS | BENJAMINES | MINIMES | CADETTES |
| | PUPILLES | | | JUNIORS |
| 1 | - 25 kg | - 30 kg | - 35 kg | - 40 kg |
| 2 | - 30 kg | - 35 kg | - 40 kg | - 45 kg |
| 3 | - 35 kg | - 40 kg | - 45 kg | - 50 kg |
| 4 | - 40 kg | - 45 kg | - 50 kg | - 55 kg |
| 5 | - 45 kg | - 50 kg | - 55 kg | - 60 kg |
| 6 | + 45 kg | +50 kg | + 55 kg | + 60 kg |

7. GANTS

Agréés par la F.F.S.C.D.A

8. ARBITRAGE

Règlement d'Arbitrage et Jugement EDUCATIF et TECHNIQUE de la F.F.S.C.D.A

9. LA COMPETITION

Les assauts se déroulent sur un tatami (dimensions 8x8, bande de sécurité incluse) ou sur un ring.

La compétition se fait par tours préliminaires avec élimination directe sans repêchage (suivant le nombre d'inscrits).

Les tableaux de chaque catégorie sont établis après le tirage au sort effectué par le superviseur de la compétition.

Lors de la pesée, chaque éducatif se voit attribuer un numéro qui le suivra durant toute la compétition.

10. PARTICIPATION AUX COMPETITIONS

A/ COUPE DE France

Sélection : Les quatre demi-finalistes de chaque catégorie d'âge, de poids, de classe sont sélectionnés pour chaque ligue et les huit quart-finalistes pour la ligue Ile de France.

NOTA :

- Compte tenu du jeune âge des compétiteurs ils seront pesés le jour de la rencontre afin de déterminer leur catégorie de poids le jour du tournoi.
- Il ne sera pas tenu compte de la catégorie de poids dans laquelle ils ont été pesés lors du Championnat Régional.

Ce tournoi ne peut être disputé que par les compétiteurs qualifiés lors des championnats de leur ligue.

B/ CRITERIUMS

Illimité en nombre d'inscrits par catégories d'âges et de poids.

C/ CHAMPIONNAT REGIONAL ET DEPARTEMENTAL

Illimité en nombre d'inscrits par catégories d'âges de poids.

D) PARCOURS EDUCATIFS/ COMPETITIFS

Illimité en nombre d'inscrits par catégories d'âges de poids.

11. QUALIFICATION

Ouvert à tous les licenciés de la F.F.S.C.D.A.

12. SURVEILLANCE MEDICALE

Se référer au règlement médical national de la F.F.S.C.D.A en vigueur pour la saison en cours.

REGLEMENT DES COMPETITIONS ASSAUTS TECHNIQUES

1. LES COMPETITIONS

A/Coupe de France.

B/ Critériums

C/ Championnat Régional et Départemental.

2. DUREE DES ASSAUT

Seniors :

- Tour préliminaire : 2 reprises de 2 min. avec 1 min de repos entre chaque reprise.
- Tour final : 3 reprises de 2 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.

LES DUREES DE REPOS DOIVENT ETRE OBLIGATOIREMENT RESPECTEES

Les assauts techniques de Muaythai ne peuvent être mixtes car il s'agit de compétitions adultes.

3. EQUIPEMENTS DES COMPETITEURS

- Shorts de MUAYTHAI obligatoire sans caleçon apparent, sans signes religieux ou nationalistes et sans le nom d'autres boxes étrangères au muay thai.
- Débardeur blanc.
- Casque (agrément F.F.F.S.D.A)
- Plastron (agrément F.F.F.S.D.A)
- Protège dents.
- Gants.
- Coudières type (agrément F.F.S.C.D.A)
- Coquille (agrément F.F.S.C.D.A)
- Bandage.
- Protège-tibias (agrément F.F.S.C.D.A)

Protections supplémentaires pour les féminines

- Protège poitrine.
- Coquille féminine.

4. TENUE ET ATTITUDE DES COMPETITEURS SUR LES LIEUX DE COMPETITIONS

- Le short ne comporte aucune référence inappropriée avec la tradition du MUAYTHAI ; il en va de même pour tout l'équipement du compétiteur.
- Le bandage est simple, sans surépaisseur apparente ni croisement entre les doigts, il est de 5 cm de large et de 2,50 m de long.
- L'utilisation de corps gras au corps et visage du compétiteur est prohibée.
- L'utilisation des bandages (sauf pour les mains) ou autres pansements médicaux au niveau du visage, des tibias, genoux, coudes ou autres parties du corps est interdite.
- Les ongles de pieds sont taillés court.
- Le compétiteur ne porte aucun objet métallique ou plastique qui pourrait blesser ou mettre en danger l'adversaire.
- les cheveux longs doivent être fixés à l'arrière de la tête ;
- Maquillage et bijoux sont interdits.

5.LES COMPETITEURS DOIVENT SE CONFORMER AUX REGLES SUIVANTES

Pendant la compétition, les compétiteurs sont tenus de garder à l'esprit que le superviseur, les juges et arbitres gèrent la rencontre. Chacun doit accepter toute décision donnée. Les manifestations ou attitudes de mauvaise humeur ou démonstration de joie intempestive ne sont pas une attitude digne de la part d'un compétiteur ou de ses hommes de coin. L'observation de ces règles contribue à maintenir l'image du Muaythai à laquelle nous sommes tous attachés.

6. LA PESEE

Lors d'une compétition tous les compétiteurs doivent être pesés le matin de la compétition, suivant l'horaire indiqué sur la convocation de la rencontre.

La pesée se fait en short de muaythai, torse nu et pieds nus sur une balance métrique ou électronique.

En cas de force majeure, le comité organisateur, avec l'aval de la commission arbitrage et jugement, peut étendre la durée de la pesée ou en reporter l'horaire.

Si une circonstance imprévue motive un délai, celui-ci ne peut excéder trois heures entre le début et la fin de la pesée.

Le médecin officiel certifie le cas échéant l'aptitude du compétiteur à participer à la rencontre, il contrôle le certificat médical (sur imprimé fédéral type) de chaque compétiteur.

7. L'HOMME DE COIN

La présence obligatoire d'un instructeur titulaire du BPJEPS mention Muaythai ou BMF est requise lors de la pesée jusqu'au suivi de la compétition de ses athlètes. Dans chaque coin une personne maximum est autorisée, licenciée, âgée de 18 ans au moins.

L'homme de coin doit être en possession de sa licence et du passeport de la saison en cours et doit les présenter sur demande d'un officiel.

Pendant toute la durée de la compétition, l'homme de coin doit porter un survêtement (port du jeans, lunettes de soleil, casquette, etc. est interdit)

L'homme de coin peut intervenir et conseiller le compétiteur exclusivement pendant la minute de repos.

Tout manquement à cette règle entraîne un avertissement et en cas de récidive, le compétiteur peut-être disqualifié.

8. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le compétiteur doit posséder un passeport sportif, une licence en cours de validité et un livret médical F.F.S.C.D.A en règle dûment remplis pour la saison en cours. L'examen médical est postérieur au 31 août de la saison en cours.

9. JUGES ET ARBITRES

Ils sont sous la responsabilité du superviseur et doivent contrôler les passeports et licences.

Ils peuvent prendre toutes les décisions nécessaires afin d'assurer le bon déroulement de la compétition.

Le bandage et la tenue du compétiteur sont contrôlés avant le début de l'assaut à la table officielle lors de la mise des gants.

Les compétiteurs et les instructeurs doivent tenir compte des observations des juges et arbitres sous peine d'être sanctionnés, la sanction pouvant entraîner la mise hors compétition provisoire ou définitive (en cas extrême et incident grave) du compétiteur.

Les officiels d'une compétition sont :

Le superviseur,

Les juges et arbitres

Le chronométrateur

Le médecin

Le présentateur de la compétition

Leur souci permanent est de garantir la sécurité des pratiquants, l'application de la règle et le maintien d'un esprit FAIR-PLAY.

10. RAPPEL DE REGLES D'ARBITRAGE SPECIFIQUES AUX ADULTES

REGLEMENT :

- a) Si un compétiteur est blessé par le fait de son adversaire et ne peut reprendre l'assaut, le responsable de la blessure est disqualifié (suivant l'avis médical ou des juges arbitres) sauf si il s'est jeté sur le coup
- b) Lors d'une compétition officielle il n'y a pas de « match nul »
- c) Si un compétiteur est arrêté sur avis médical, il ne peut pas poursuivre la compétition et est éliminé.
- d) Si un compétiteur feint d'être blessé pour prendre l'avantage, il peut être disqualifié pour comportement antisportif.
- e) Lors du corps à corps les techniques de genoux au visage sont prohibées.
- f) Les touches sont comptabilisées et considérées comme critères de notation pour rendre une décision. Les critères supplémentaires de victoire sont le style Muaythai, la technique, l'initiative durant l'assaut et le fair-play.

⇒ **Avertissement.**

L'arbitre ne peut pas prononcer plus de deux avertissements à un même compétiteur lors d'un assaut :

1^{ère} et 2^{ème} intervention : remontrance à chaque intervention.

3^{ème} intervention : avertissement.

2^{ème} avertissement : disqualification

Pour les procédures de remontrances, avertissements et disqualifications, se référer au règlement d'arbitrage et jugement EDUCATIF et TECHNIQUE.

⇒ **Arrêt de l'assaut**

Face à un comportement particulièrement dangereux ou antisportif, l'arbitre peut arrêter immédiatement l'assaut, et après consultation des juges, décider ou non de la disqualification d'un ou des deux compétiteurs.

Si lors du même assaut un compétiteur a été arrêté deux fois pour infériorité manifeste due à son état physique ou technique, il sera disqualifié.

⇒ **Les types d'échanges :**

Les touches doivent être contrôlées et comptabilisées tout en respectant la forme technique propre au Muay thai.

Les éducateurs doivent insister sur l'aspect technique et non sur la recherche de puissance, et d'agressivité (diversité technique, qualité des enchaînements, déplacements, blocages, esquives, condition physique, précision).

DANS TOUS LES CAS LA RECHERCHE DU HORS COMBAT EST INTERDITE.

11. DISCIPLINE

La plus grande discipline de tous les acteurs engendrera une meilleure sécurité de nos pratiquants ainsi qu'un sentiment de réussite dans nos actions de compétitions.

En cas de perturbation d'une compétition officielle, la fédération se verra contrainte de sanctionner les responsables.

12. ORGANISATION DES COMPETITION

Les organisateurs doivent mettre à la disposition des responsables de la compétition et des compétiteurs :

- 1 médecin
- Croix rouge
- Sono
- Barrières Vauban afin d'éviter que le public ne s'approche de l'aire de combat
- Tables pour les officiels et les juges
- Tatamis ou ring
- 30 chaises

13. RECOMPENSES ET DEFRAIEMENT

Pour les compétitions type Ligue, Département et Club, l'achat des trophées et le défraiement des officiels sont à la charge de l'organisateur en accord avec la Ligue qui pourra décider de sa participation financière et matérielle

CHAMPIONNAT ET COMPETITION ASSAUT TECHNIQUE

1. DEFINITION

Organiser et contrôler les compétitions pour permettre la participation du plus grand nombre de pratiquants Seniors au plan National, Régional et Départemental

2. NATIONALITE

Française et étrangère.

3. MODALITES ET CONDITIONS ADMINISTRATIVES

Chaque compétiteur possède et présente à la pesée les documents suivants:

- ✓ Passeport sportif avec timbre de licence collé à l'emplacement prévu.
- ✓ Licence de la saison en cours.
- ✓ Livret médical F.F.S.C.D.A

4. TEMPS DES ASSAULTS

- Tour préliminaire : 2 reprises de 2 min. avec 1 min de repos entre chaque reprise.
- Tour final : 3 reprises de 2 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.

5. CATEGORIE DE POIDS

| CATEGORIES DE POIDS | | | | | | |
|----------------------------|--|---------|-----------------|------------------|---------|-----------------|
| FEMININS | | | | MASCULINS | | |
| NB CAT | | SENIORS | Poids des gants | | SENIORS | Poids des gants |
| 1 | | - 50 kg | 8 oz | | - 55 kg | 10 oz |
| 2 | | - 55 kg | 8 oz | | - 60 kg | 10 oz |
| 3 | | - 60 kg | 8 oz | | - 65 kg | 10 oz |
| 4 | | - 65 kg | 8 oz | | - 70 kg | 10 oz |
| 5 | | - 70 kg | 8 oz | | - 75 kg | 10 oz |
| 6 | | + 70 kg | 10 oz | | - 80 kg | 10 oz |
| 7 | | | | | - 85 kg | 12 oz |
| 8 | | | | | + 85 kg | 12 oz |

6. GANTS

Agréés par la F.F.S.C.D.A

7. ARBITRAGE

Règlement d'Arbitrage et Jugement EDUCATIF et TECHNIQUE de la F.F.S.C.D.A

8. LA COMPETITION

Les assauts se déroulent sur un tatami (dimensions 8x8, bande de sécurité incluse) ou sur un ring.

La compétition se fait par tours préliminaires avec élimination directe sans repêchage (suivant le nombre d'inscrits)

Les tableaux de chaque catégorie sont établis après le tirage au sort effectué par le superviseur de la compétition.

Lors de la pesée, chaque compétiteur se voit attribué un numéro qui le suivra durant toute la compétition.

9. PARTICIPATION AUX COMPETITIONS

A/ COUPE DE FRANCE

Illimité en nombre d'inscrits par catégories d'âges et de poids.

B/ CRITERIUMS

Illimité en nombre d'inscrits par catégories d'âges et de poids.

C/ CHAMPIONNAT REGIONAL ET DEPARTEMENTAL

Illimité en nombre d'inscrits par catégories d'âges de poids.

10. QUALIFICATION

Ouvert à tous les licenciés Muaythai de la F.F.S.C.D.A

11. SURVEILLANCE MEDICALE

Se référer au règlement médical national de la F.F.S.C.D.A en vigueur pour la saison en cours.

COMPETITION PAR EQUIPE DE CLUB ASSAUT EDUCATIF ET TECHNIQUE

1. DEFINITION

Ces compétitions ont pour but de regrouper les membres d'un même club au sein d'une même équipe. Afin de valoriser la diversité des publics et proposer une compétition où l'image du club se voit renforcée.

Les compétiteurs doivent être tous licenciés dans le club.

Un club peut engager une ou plusieurs équipe(s) mixtes.

Une équipe comprend 5 compétiteurs dont au moins une féminine

2. CATEGORIES D'ÂGES

Chaque équipe est obligatoirement composée des catégories suivantes :

✓ 1 MINIME ✓ 1 JUNIOR

✓ 1 CADET ✓ 1 SENIOR

Chaque équipe comprend dans ses rang au moins une féminine

3. NATIONALITE

Française et étrangère.

4. MODALITES ET CONDITIONS ADMINISTRATIVES

Chaque compétiteur possède et présente à la pesée les documents suivants:

✓ Passeport sportif avec timbre de licence collé à l'emplacement prévu.

✓ Licence de la saison en cours.

✓ Livret médical F.F.S.C.D.A pour les catégories juniors et seniors

✓ Certificat médical type F.F.S.C.D.A pour les minimes et cadets

5. TEMPS DES ASSAULTS

Minimes, cadets et juniors :

➤ Tour préliminaire : 2 reprises de 1.30 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.

➤ Tour final : 3 reprises de 1.30 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.

Seniors :

➤ Tour préliminaire : 2 reprises de 2 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.

➤ Tour final : 3 reprises de 2 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.

6. CATEGORIES DE POIDS

Minimes, cadets et juniors :

FEMININES : - 50 kg Poids des gants 08 oz

- 60 kg, + 60 kg 10 oz

MASCULINS : - 55 kg 08 oz

- 65 kg, - 70 kg, - 75 kg 10 oz

Séniors :

| FEMININES | Poids des gants | MASCULINS | Poids des gants |
|-----------|-----------------|-----------|-----------------|
| - 50 kg | 08 oz | - 60 kg | 10 oz |
| - 55 kg | 08 oz | - 65 kg | 10 oz |
| - 60 kg | 08 oz | - 70 kg | 10 oz |
| - 65 kg | 08 oz | - 75 kg | 10 oz |
| + 65 kg | 10 oz | - 80 kg | 12 oz |
| | | + 80 kg | 12 oz |

7. GANTS

Agréés par la F.F.S.C.D.A

8. ARBITRAGE

Règlement d'Arbitrage et Jugement EDUCATIF et TECHNIQUE de la F.F.S.C.D.A

9. LA COMPETITION

Les assauts se déroulent sur un tatami (dimensions 8x8, bande de sécurité incluse) ou sur un ring. La compétition se fait par tours préliminaires avec élimination directe sans repêchage (suivant le nombre d'inscrit)

Les tableaux de chaque catégorie sont établis après le tirage au sort effectué par le superviseur de la compétition.

Les compétiteurs sont inscrits dans leur catégorie d'âge et de poids suivant le tableau ci-dessus.

Lors de la pesée, chaque compétiteur se voit attribué un numéro qui le suivra durant toute la compétition.

10. PARTICIPATION AUX COMPETITIONS

- A/ COUPE DE FRANCE
- B/ CRITERIUMS

11. QUALIFICATION

Ouvert à tous les clubs de Muaythai affiliés à la F.F.S.C.D.A

12. SURVEILLANCE MEDICALE

Se référer au règlement médical national de la F.F.S.C.D.A en vigueur pour la saison en cours.

13. RESULTAT

Le résultat s'obtient suivant le décompte de points suivant :

Finale :

- Médaille d'or : 8 points
- Médaille d'argent : 6 points

Petite finale : 4 points

Place de barrage entre les deux troisièmes : 3 points

Médaille de bronze le premier 3^{ième}
Médaille de bronze le second 3^{ième}

Bonification de points

Plus un point pour chaque compétiteur qui participe à la rencontre et qui n'est pas médaillé.
L'équipe qui a marqué le plus de points est déclarée vainqueur. En cas d'égalité :

**L'EQUIPE QUI A REMPORTE LE PLUS DE 1ERE PLACES, PUIS DE DEUXIEME
PLACES ET AINSI DE SUITE EST DECLAREE VAINQUEUR.**

REGLEMENT DES COMPETITIONS CLASSE C : SERIE 1 ET SERIE 2

1. LES COMPETITIONS

- A/ Coupe de France
- B/ Critériums
- C/ Championnat Régional et Départemental.
- D/ Rencontres Officialisées.

2. DUREE DES COMBATS

Seniors : Classe C :

- ⇒ SERIE 1 : – 3 reprises de 2 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.
- ⇒ SERIE 2 : – 4 reprises de 2 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.

LES DUREES DE REPOS DOIVENT ETRE OBLIGATOIREMENT RESPECTEES

Les combats ne peuvent être mixtes.

3. EQUIPEMENTS DES COMPETITEURS

- Short de MUAY THAI obligatoire sans caleçon apparent, sans signes religieux ou nationalistes et sans le nom d'autres boxes étrangères au muay thai.
- Débardeur blanc.
- Casque (agrément F.F.S.C.D.A)
- Plastron (agrément F.F.S.C.D.A) (sauf pour série 2)
- Protège dents.
- Gants.
- Coudières type (agrément F.F.S.C.D.A)
- Coquille (agrément F.F.S.C.D.A)
- Bandage.
- Protège-tibias (agrément F.F.S.C.D.A)

Protections supplémentaires pour les féminines

- Protège poitrine.
- Coquille féminine.

4. TENUE ET ATTITUDE DES COMPETITEURS SUR LES LIEUX DE COMPETITION

- Le short ne comporte aucune référence inappropriée avec la tradition du MUAY THAI ; il en va de même pour tout l'équipement du combattant.
- Le bandage est simple, sans surépaisseur apparente ni croisement entre les doigts, il est de 5 cm de large et de 2, 50 m de long.
- L'utilisation de corps gras au corps et visage du compétiteur est prohibée.
- L'utilisation des bandages (sauf pour les mains) ou autres pansements médicaux au niveau du visage, des tibias, genoux, coudes ou autres parties du corps est interdite.

Nota : une chevillière type chaussette en tissu élastique sans renfort métallique est admise pour chaque pied.

- Les ongles de pieds sont taillés court.
- Le compétiteur ne porte aucun objet métallique ou plastique qui pourrait blesser ou mettre en danger l'adversaire.
- Les cheveux longs doivent être fixés à l'arrière de la tête
- Maquillage et bijoux sont interdits.
- L'arbitre devra s'assurer de la bonne tenue du combattant et de sa propreté corporelle.

Quiconque se présente sur le ring avec un équipement sale et/ou taché de sang devra immédiatement se changer. Si le combattant ne peut pas le faire ou s'il refuse de se conformer à cet article, le superviseur déclarera son adversaire vainqueur (victoire par FORFAIT)

5. LES COMBATTANTS DOIVENT SE CONFORMER AUX REGLES SUIVANTES

Pendant la compétition, les compétiteurs sont tenus de garder à l'esprit que le superviseur, les juges et arbitres dirigent la rencontre. Chacun doit accepter toute décision donnée.

Les manifestations ou attitudes de mauvaise humeur ou démonstration de joie intempestive ne sont pas une attitude digne de la part d'un compétiteur ou de ses hommes de coin.

L'observation de ces règles contribue à maintenir l'image du Muay thaï à laquelle nous sommes tous attachés.

6. LA PESEE

Tous les compétiteurs sont pesés le matin de la compétition, suivant l'horaire indiqué sur la convocation de la rencontre.

Il ne peut pas y avoir de perte de poids de plus d'un kilogramme le jour d'un combat.

La pesée se fait en short de Muay thaï, torse nu et pieds nus sur une balance métrique ou électronique

En cas de force majeure le comité organisateur, avec l'aval de la commission arbitrage et jugement, peut étendre la durée de la pesée ou en reporter l'horaire.

Si une circonstance imprévue motive un délai, celui-ci ne peut excéder trois heures entre le début et la fin de la pesée.

Lors de la pesée, les compétiteurs ont un examen médical qui est assuré par le médecin de compétition. Celui-ci certifie que le compétiteur est apte à participer à la rencontre, il doit également contrôler le livret médical du compétiteur.

7. L'HOMME DE COIN

La présence obligatoire d'un instructeur titulaire du BPJEPS mention Muay thaï ou du BMF est requise lors de la pesée jusqu'au suivi de la compétition de ses athlètes. Dans chaque coin deux personnes sont admises, licenciées et âgées de 18 ans au moins.

L'homme de coin doit être en possession de sa licence et du passeport de la saison en cours et les présenter sur demande d'un officiel.

Pendant toute la durée de la compétition, l'homme de coin doit porter un survêtement (port du jeans, lunettes de soleil, casquette, etc. sont interdits)

L'homme de coin peut intervenir et conseiller le compétiteur exclusivement pendant la minute de repos.

Pendant le déroulement des reprises, les hommes de coin ne peuvent quitter le coin de ring et sont assis sur une chaise. Ils doivent demeurer silencieux et avoir un comportement exemplaire.

Tout manquement à cette règle entraîne un avertissement et en cas de récidive, le compétiteur peut être disqualifié.

8. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le compétiteur doit posséder un passeport sportif, une licence en cours de validité et un livret médical F.F.S.C.D.A en règle dûment remplis pour la saison en cours. L'examen médical est postérieur au 31 août de la saison en cours.

9. JUGES ET ARBITRES

Ils sont sous la responsabilité du superviseur et doivent contrôler les passeports et licences. Ils peuvent prendre toutes les décisions nécessaires afin d'assurer le bon déroulement de la compétition.

Le bandage et la tenue du compétiteur sont contrôlés avant le début de l'assaut à la table officielle lors de la mise des gants.

Les compétiteurs et les instructeurs doivent tenir compte des observations des juges et arbitres sous peine d'être sanctionnés, la sanction pouvant entraîner la mise hors compétition provisoire ou définitive (en cas extrême et incident grave) du compétiteur.

Les officiels d'une compétition sont :

Le superviseur,

Les juges et arbitres

Le chronométrateur

Le médecin

Le présentateur de la compétition

Leur souci permanent est de garantir la sécurité des pratiquants, l'application de la règle et le maintien d'un esprit FAIR-PLAY.

10. RAPPEL DES REGLES D'ARBITRAGE SPECIFIQUES CLASSE C SERIE 1 ET 2

Hors championnat si une blessure survient indépendamment d'une faute de l'un ou des deux combattants, une décision de **NON DECISION** est prise par les J/A.

Lorsqu'il y a saisie de jambe, le défenseur peut effectuer un pas au maximum avant de devoir lâcher son adversaire.

Lors d'un tournoi, le nombre de K.D est comptabilisé sur la totalité des combats effectués par le compétiteur

Si un combattant ne démontre pas un minimum de savoir-faire technique, il peut être rapidement déclaré en insuffisance technique (Out-class)

Les techniques de genoux sont autorisées mais la traction de la tête vers le bas est interdite, c'est le genou qui monte à la tête.

11. ORGANISATION DE RENCONTRES OFFICIALISEES

Les comités et les organisateurs devront retourner le MEMENTO DE L'ORGANISATEUR au siège de la F.F.S.C.D.A correctement rempli 45 jours avant la date de la compétition, le cachet de la poste faisant foi. Ils devront strictement se conformer au memento de l'organisateur.

Les compétiteurs se rencontrent dans la même catégorie de poids officielle.

Barème de points applicable : 4 points pour une victoire.
2 points pour un nul.
1 point pour une défaite.

12. DISCIPLINE

Une plus grande discipline de tous les acteurs engendra une meilleure sécurité de nos jeunes nakmuay ainsi qu'un sentiment de réussite dans nos actions de compétitions.

En cas de perturbation d'une compétition officielle, la fédération se verra contrainte de sanctionner les responsables.

13. RECOMPENSES ET DEFRAIMENTS

Pour les compétitions type Ligue, Département et Club, l'achat des trophées et le défraiement des officiels sont à la charge de l'organisateur en accord avec la Ligue qui pourra décider de sa participation financière et matérielle.

CHAMPIONNAT et COMPETITION SERIE 1 ET SERIE 2

1. DEFINITION

Sélectionner les meilleurs compétiteurs en mettant en jeu des titres de champion au niveau Départemental, Régional afin de promouvoir le MUAY THAÏ.
Ces compétitions doivent donner à chacun la possibilité d'accéder à un titre à travers une équité de traitement des Seniors.

2. NATIONALITE

Française et étrangère

3. MODALITES ET CONDITIONS ADMINISTRATIVES

Chaque compétiteur possède et présente à la pesée les documents suivants:

- ✓ Passeport sportif avec timbre de licence collé à l'emplacement prévu.
- ✓ Licence de la saison en cours.
- ✓ Livret médical F.F.S.C.D.A : certificat médical mentionnant « apte à la compétition du Muay thaï » et certificat ophtalmologique.

4. TEMPS DE COMBAT

Tours préliminaires :

- SERIE 1 : 2 reprises de 2 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.
- SERIE 2 : 3 reprises de 2 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.

Finales :

- SERIE 1 : 3 reprises de 2 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.
- SERIE 2 : 4 reprises de 2 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.

5. CATEGORIE DE POIDS

| FEMININES | Poids des gants | MASCULINS | Poids des gants |
|---------------|-----------------|-------------------------|-----------------|
| - 45 kg | 8 oz | Plus de 48 kg et -51 kg | 10 oz |
| - 50 kg | 8 oz | -54 kg | 10 oz |
| - 55 kg | 8 oz | -57 kg | 10 oz |
| - 60 kg | 8 oz | -60 kg | 10 oz |
| - 65 kg | 8 oz | -63,5 kg | 10 oz |
| - 70 kg | 10 oz | -67 kg | 10 oz |
| - 75 kg | 10 oz | -71 kg | 10 oz |
| - 80 kg | 10 oz | -75 kg | 10 oz |
| - 85 kg | 12 oz | -81 kg | 10 oz |
| Plus de 85 kg | 12 oz | -86 kg | 12 Oz |
| | | -91 kg | 12 oz |
| | | Plus de 91 kg | 12 oz |
| | | | |

6. LES GANTS

Agréés par la F.F.S.C.D.A

7. ARBITRAGE

Se référer au règlement d'arbitrage et jugement de la F.F.S.C.D.A

8. LA COMPETITION

Les combats se déroulent sur un ring.

La compétition se fait par tours préliminaires avec élimination directe sans repêchage (suivant le nombre d'inscrits)

Les tableaux de chaque catégorie sont établis après le tirage au sort par le superviseur de la compétition.

Lors de la pesée, chaque compétiteur se voit attribuer un numéro qui le suivra durant toute la compétition.

9. PARTICIPATION AUX COMPETITIONS

A/ CHAMPIONNAT REGIONAL ET DEPARTEMENTAL.

Illimitée en nombre d'inscrits par catégorie d'âge, de poids et de niveau (classe)

B/ COUPE DE FRANCE.

Sélection : Les deux finalistes de chaque catégorie, de poids, de classe sont sélectionnés pour chaque ligue et les quatre demi-finalistes pour la ligue Ile de France.

NOTA :

- Les compétiteurs sont engagés dans la catégorie de poids dans laquelle ils ont été pesés lors du Championnat Régional.
- Lors de la pesée il ne peut y avoir de perte de poids de plus de 1 kg le jour du Championnat.

Tout excédent entraîne la disqualification POIDS du compétiteur ou de la compétitrice.

Cette coupe ne peut être disputée que par les compétiteurs qualifiés aux championnats de leur ligue.

En cas de forfait d'un des deux finalistes, les compétiteurs peuvent être remplacés que par le demi-finaliste qui a été éliminé par le vainqueur (ou par l'autre demi-finaliste en cas d'indisponibilité du premier).

Au cas où les deux finalistes du championnat de ligue déclarent forfait, ils ne peuvent être remplacés que par les deux demi-finalistes.

NOTA : Un compétiteur sélectionné lors d'un championnat de ligue et qui a obtenu 24 points ou plus lors de cette compétition, doit disputer le tournoi dans la catégorie de poids et de classe dans laquelle il a obtenu sa qualification.

C/ CRITERIUM

Illimitée en nombre d'inscrits par catégorie d'âge, de poids et de niveau (classe)

- Il n'y a pas de pré-inscription.
- Lors de la pesée, **il ne peut pas y avoir de perte de poids de plus de 1 kg.** Au delà, la catégorie est celle indiquée par la balance.

D/ RENCONTRE OFFICIALE

Choix des rencontres établi par l'organisateur en fonction des catégories d'âge, de poids et de niveau (classe) avec accord final et obligatoire de la Commission Nationale d'Arbitrage.

10. QUALIFICATION

⇒ **Compétition classe C SERIE 1** : Pour intégrer cette classe, cela concerne les débutants qui ne possèdent aucun point.

⇒ **Compétition classe C SERIE 2** : 24 points obtenus en série 1.

Un compétiteur issu d'une autre discipline pugilistique intégrera la classe identique à la classe la plus élevée où il a concouru.

Les points doivent être validés sur le passeport sportif par le superviseur et certifiés pour le changement de classe par le CTFL ou à défaut le président de la région d'origine du compétiteur.

11. SURVEILLANCE MEDICALE

Se référer au règlement médical national de la F.F.S.C.D.A en vigueur pour la saison en cours.

REGLEMENT DES COMPETITIONS : ESPOIR

1. DEFINITION

Sélectionner les meilleurs compétiteurs en mettant en jeu des titres de champion au niveau Départemental, Régional afin de promouvoir le MUAY THAÏ.

Ces compétitions doivent donner à chacun la possibilité d'accéder à un titre à travers une équité de traitement des Seniors.

2. NATIONALITE

Française et étrangère

3 . LES COMPETITIONS

A/ Coupe de France

Inscription nationale auprès des ligues.

B/ Championnat Départemental et Régional

Inscription auprès de la région concernée.

C/ Rencontres officialisées

Inscription auprès de l'organisateur (club).

4. DUREE DES COMBATS

ESPOIR (ancien classe B): 4 reprises de 3 minutes avec 1,30 min de repos entre chaque reprise.

LES DUREES DE REPOS DOIVENT ETRE OBLIGATOIREMENT RESPECTEES

Avant le début de chaque combat, le compétiteur doit effectuer le WAI KRU en portant le mongkong, le tour du ring peut suffire.

En cas de danse, le ramuay ne devra pas excéder une minute ni avoir une connotation religieuse.

5. EQUIPEMENT DES COMPETITEURS ESPOIRS

- Short de MUAYTHAI obligatoire sans caleçon apparent, sans signes religieux ou nationalistes et sans le nom d'autres boxes étrangères au muay thai.
- Protège dents.
- Gants.
- Coudières type (agrément F.F.S.C.D.A)
- Coquille (agrément F.F.S.C.D.A)
- Bandage.
- Mongkong
- Protège poitrine pour les féminines.

6. TENUE ET ATTITUDE DES COMPETITEURS SUR LES LIEUX DE LA COMPETITION

- Le short ne comporte aucune référence inappropriée avec la tradition du MUAY THAÏ ; il en va de même pour tout l'équipement du combattant.
- Le bandage est simple, sans surépaisseur apparente, il est de 5 cm de large et de 2, 50 m de long.
- L'utilisation de corps gras sur le corps et sur le visage du compétiteur est prohibée, cela pouvant être désavantageux pour l'adversaire.
- L'utilisation des bandages (sauf pour les mains) ou autres pansements médicaux au niveau du visage, des tibias, genoux, coudes ou autres parties du corps est interdite.

Nota : une chevillière type chaussette en tissu élastique sans renfort métallique est admise pour chaque pied.

- Les ongles de pieds sont taillés court.
- Le compétiteur ne porte aucun objet métallique ou plastique qui pourrait blesser ou mettre en danger l'adversaire.
- Les cheveux longs doivent être fixés à l'arrière de la tête ;
- Maquillage et bijoux sont interdits.
- Le port du Mongkong pendant l'exécution du **WAI KRU est obligatoire.**

L'arbitre doit s'assurer de la bonne tenue du combattant et de sa propreté corporelle. Quiconque se présente sur le ring avec un équipement sale et/ou taché de sang doit immédiatement se changer. Si le combattant ne peut pas le faire ou s'il refuse de se conformer à cet article, le superviseur déclare son adversaire vainqueur (**victoire par FORFAIT**)

7. LES COMPETITEURS DOIVENT SE CONFORMER AUX REGLES SUIVANTES

Pendant la compétition les compétiteurs sont tenus de garder à l'esprit que le superviseur, les juges et arbitres dirigent la rencontre. Chacun doit donc accepter toute décision donnée.

Les manifestations ou attitudes de mauvaise humeur ou démonstration de joie intempestive ne sont pas une attitude digne de la part d'un compétiteur ou de ses hommes de coin.

L'observation de ses règles contribue à maintenir l'image du Muay thaï à laquelle nous sommes tous attachés.

8. LA PESEE

Tous les compétiteurs sont pesés le matin de la compétition, suivant l'horaire indiqué sur la convocation de la rencontre.

La pesée se fait en short de Muay thaï, torse nu, pieds nus sur une balance métrique ou électronique.

En cas de force majeure le comité organisateur, avec l'aval de la commission arbitrage et jugement, peut étendre la durée de la pesée ou en reporter l'horaire.

Si une circonstance imprévue motive un délai, celui-ci ne peut excéder trois heures entre le début et la fin de la pesée.

Lors de la pesée, les compétiteurs ont un examen médical qui est assuré par le médecin officiel de la compétition. Celui-ci certifie que le compétiteur est apte à participer à la rencontre, il doit également contrôler le livret médical du compétiteur.

9. L'HOMME DE COIN

La présence obligatoire d'un instructeur titulaire du BPJEPS mention Muay thaï ou du B.M.F. est requise lors de la pesée jusqu'au suivi de la compétition de ses athlètes. Dans chaque coin trois personnes sont admises, licenciées et âgées de 18 ans au moins.

L'homme de coin doit être en possession de sa licence et passeport de la saison en cours et la présente sur demande d'un officiel.

Pendant toute la durée de la compétition, l'homme de coin doit porter un survêtement (port du jeans, lunettes de soleil, casquette, etc. sont interdits)

Pendant la minute trente de repos, un seul homme de coin est autorisé à pénétrer à l'intérieur du ring.

L'homme de coin peut intervenir et conseiller le compétiteur exclusivement pendant la minute trente de repos.

Pendant le déroulement des reprises, les hommes de coin ne peuvent quitter le coin de ring et sont assis sur une chaise. Ils doivent demeurer silencieux et avoir un comportement exemplaire.

Tout manquement à ces règles entraîne un avertissement et en cas de récidive, le compétiteur peut-être disqualifié.

10. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Chaque compétiteur possède et présente à la pesée les documents suivants:

- ✓ Passeport sportif avec timbre de licence collé à l'emplacement prévu.
- ✓ Licence de la saison en cours.
- ✓ Livret médical F.F.S.C.D.A en règle dûment remplis pour la saison en cours certificat médical mentionnant « apte à la compétition du Muay thaï », certificat ophtalmologique, un électrocardiogramme.

Les examens médicaux seront postérieurs au 31 août de la saison en cours.

NOTA : LE SURCLASSEMENT DE POIDS EST INTERDIT.

11. JUGES ET ARBITRES

Ils sont sous la responsabilité du superviseur et doivent contrôler les passeports, les licences et les documents médicaux.

Ils peuvent prendre toutes les décisions nécessaires afin d'assurer le bon déroulement de la compétition.

Le bandage et la tenue du compétiteur sont contrôlés avant le début du combat à la table officielle lors de la mise des gants.

Les compétiteurs et les instructeurs doivent tenir compte des observations des juges et arbitres sous peine d'être sanctionnés, la sanction pouvant entraîner la mise hors compétition provisoire ou définitive (en cas extrême et incident grave) du compétiteur.

Les officiels d'une compétition sont :

Le superviseur,

Les juges et arbitres

Le chronométrateur

Le médecin

Le présentateur de la compétition

Leur souci permanent est de garantir la sécurité des pratiquants, l'application de la règle et le maintien d'un esprit **FAIR-PLAY**.

12. RAPPEL DES REGLES D'ARBITRAGE SPECIFIQUES CLASSE ESPOIR

Hors championnat, si une blessure survient indépendamment d'une faute de l'un ou des deux combattants, une décision de **NON DECISION est prise par les J/A.**

En championnat, le même cas de figure entraîne une décision aux points quelle que soit la reprise engagée.

Lorsqu'il y a saisie de jambe, le défenseur peut effectuer **un** pas au maximum avant de devoir lâcher son adversaire.

Si un combattant ne démontre pas un minimum de savoir-faire technique ou de combativité, il peut être rapidement déclaré en Insuffisance Technique (out-class) ou simulacre de combat.

Au corps à corps, les techniques de genoux dans l'action de saisie ne sont pas obligatoires à condition que soit effectué un travail actif de placement de bras au minimum afin de préparer l'utilisation des techniques de genoux.

Seuls les coups puissants sont pris en compte

En cas de KD, 2 points sont enlevés au compétiteur.

Barème de points applicable : 4 points pour une victoire.
2 points pour un nul.
1 point pour une défaite.

13. ORGANISATION DE RENCONTRES OFFICIALEES.

Les comités et les organisateurs doivent retourner le MEMENTO DE L'ORGANISATEUR au siège de la F.F.S.C.D.A correctement rempli 45 jours avant la date de la compétition; le cachet de la poste faisant foi. Ils se conforment strictement au memento de l'organisateur.

14. DISCIPLINE

Une plus grande discipline de tous les acteurs engendrera une meilleure sécurité de nos pratiquants ainsi qu'un sentiment de réussite dans nos actions de compétitions.

En cas de perturbation d'une compétition officielle, la fédération se verra contrainte de sanctionner les responsables.

15. RECOMPENSES ET DEFRAIEMENT

Pour les compétitions type Ligue, Département et Club, l'achat des trophées et le défraiement des officiels sont à la charge de l'organisateur en accord avec la Ligue qui peut librement décider de sa participation financière.

16. CATEGORIE DE POIDS

| FEMININES | Poids des gants | MASCULINS | Poids des gants |
|---------------|-----------------|-------------------------|-----------------|
| - 45 kg | 8 oz | Plus de 48 kg et -51 kg | 10 oz |
| - 50 kg | 8 oz | -54 kg | 10 oz |
| - 55 kg | 8 oz | -57 kg | 10 oz |
| - 60 kg | 8 oz | -60 kg | 10 oz |
| - 65 kg | 8 oz | -63,5 kg | 10 oz |
| - 70 kg | 10 oz | -67 kg | 10 oz |
| - 75 kg | 10 oz | -71 kg | 10 oz |
| - 80 kg | 10 oz | -75 kg | 10 oz |
| - 85 kg | 12 oz | -81 kg | 10 oz |
| Plus de 85 kg | 12 oz | -86 kg | 12 Oz |
| | | -91 kg | 12 oz |
| | | Plus de 91 kg | 12 oz |

17. LES GANTS

Agréés par la F.F.S.C.D.A

18. ARBITRAGE

Se référer au règlement d'arbitrage et jugement de la F.F.S.C.D.A

REGLEMENT DES COMPETITIONS : ELITE

1. LES COMPETITIONS

A/ Championnat de France

Inscription nationale auprès du siège de la F.F.S.C.D.A.

B/ Championnat Départemental et Régional

Inscription auprès de la région concernée.

C/ Rencontres officialisées

Inscription auprès de l'organisateur (club).

2. DUREE DES COMBATS

Elite (ancien classe A): 5 reprises de 3 minutes avec 1,30 min de repos entre chaque reprise.

Pour les tournois : 3 reprises de 3 minutes avec 1,30 min de repose entre chaque reprise

LES DUREES DE REPOS DOIVENT ETRE OBLIGATOIREMENT RESPECTEES

Avant le début de chaque combat, le compétiteur doit effectuer le WAI KRU en portant le mongkong, le tour du ring peut suffire.

En cas de danse, le ramuay ne devra pas excéder une minute ni avoir une connotation religieuse.

3. EQUIPEMENT DES COMPETITEURS CLASSE ELITE

- Short de MUAY THAI obligatoire sans caleçon apparent, sans signes religieux ou nationalistes et sans le nom d'autres boxes étrangères au muay thai.
- Protège dents.
- Gants.
- Coudières type (agrément F.F.S.C.D.A)
- Coquille (agrément F.F.S.C.D.A)
- Bandage.
- Mongkong
- Protège poitrine pour les féminines.

4. TENUE ET ATTITUDE DES COMPETITEURS SUR LES LIEUX DE LA COMPETITION

- Le short ne comporte aucune référence inappropriée avec la tradition du MUAY THAI ; il en va de même pour tout l'équipement du combattant.
- Le bandage peut être dur, il est de 5 cm de large et est compris entre 2,50 et 6 m de long.
- L'utilisation de corps gras sur le corps et sur le visage du compétiteur est prohibée, cela pouvant être désavantageux pour l'adversaire.
- L'utilisation des bandages (sauf pour les mains) ou autres pansements médicaux au niveau du visage, des tibias, genoux, coudes ou autres parties du corps est interdite.

Nota : une chevillière type chaussette en tissu élastique sans renfort métallique est admise pour chaque pied.

- Les ongles de pieds sont taillés court.
- Le compétiteur ne porte aucun objet métallique ou plastique qui pourrait blesser ou mettre en danger l'adversaire.
- Les cheveux longs doivent être fixés à l'arrière de la tête ;
- Maquillage et bijoux sont interdits.
- Le port du Mongkon pendant l'exécution du **WAI KRU est fortement recommandé.**

L'arbitre doit s'assurer de la bonne tenue du combattant et de sa propreté corporelle. Quiconque se présente sur le ring avec un équipement sale et/ou taché de sang doit immédiatement se changer. Si le combattant ne peut pas le faire ou s'il refuse de se conformer à cet article, le superviseur déclare son adversaire vainqueur (**victoire par FORFAIT**)

5. LES COMPETITEURS DOIVENT SE CONFORMER AUX REGLES SUIVANTES

Pendant la compétition les compétiteurs sont tenus de garder à l'esprit que le superviseur, les juges et arbitres dirigent la rencontre. Chacun doit donc accepter toute décision donnée.

Les manifestations ou attitudes de mauvaise humeur ou démonstration de joie intempestive ne sont pas une attitude digne de la part d'un compétiteur ou de ses hommes de coin.

L'observation de ses règles contribue à maintenir l'image du Muay thaï à laquelle nous sommes tous attachés.

6. LA PESEE

Tous les compétiteurs sont pesés le matin de la compétition, suivant l'horaire indiqué sur la convocation de la rencontre.

La pesée se fait en short de Muay thaï, torse nu, pieds nus sur une balance métrique ou électronique.

En cas de force majeure le comité organisateur, avec l'aval de la commission arbitrage et jugement, peut étendre la durée de la pesée ou en reporter l'horaire.

Si une circonstance imprévue motive un délai, celui-ci ne peut excéder trois heures entre le début et la fin de la pesée.

Lors de la pesée, les compétiteurs ont un examen médical qui est assuré par le médecin officiel de la compétition. Celui-ci certifie que le compétiteur est apte à participer à la rencontre, il doit également contrôler le livret médical du compétiteur.

7. L'HOMME DE COIN

La présence obligatoire d'un instructeur titulaire du BPJEPS mention Muay thaï ou du B.M.F. est requise lors de la pesée jusqu'au suivi de la compétition de ses athlètes. Dans chaque coin trois personnes sont admises, licenciées et âgées de 18 ans au moins.

L'homme de coin doit être en possession de sa licence et passeport de la saison en cours et la présente sur demande d'un officiel.

Pendant toute la durée de la compétition, l'homme de coin doit porter un survêtement (port du jeans, lunettes de soleil, casquette, etc. sont interdits)

Pendant la minute trente de repos, un seul homme de coin est autorisé à pénétrer à l'intérieur du ring.

L'homme de coin peut intervenir et conseiller le compétiteur exclusivement pendant la minute trente de repos.

Pendant le déroulement des reprises, les hommes de coin ne peuvent quitter le coin de ring et sont assis sur une chaise. Ils doivent demeurer silencieux et avoir un comportement exemplaire.

Tout manquement à ces règles entraîne un avertissement et en cas de récidive, le compétiteur peut-être disqualifié.

8. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Chaque compétiteur possède et présente à la pesée les documents suivants:

- ✓ Passeport sportif avec timbre de licence collé à l'emplacement prévu.
 - ✓ Licence de la saison en cours.
 - ✓ Livret médical F.F.S.C.D.A en règle dûment remplis pour la saison en cours certificat médical mentionnant « apte à la compétition du Muay thai », certificat ophtalmologique, un électrocardiogramme, un encéphalogramme (si le nakmuay a subi un KO à la tête).
- Les examens médicaux seront postérieurs au 31 août de la saison en cours.

NOTA : LE SURCLASSEMENT DE POIDS EST INTERDIT.

9. JUGES ET ARBITRES

Ils sont sous la responsabilité du superviseur et doivent contrôler les passeports, les licences et les documents médicaux.

Ils peuvent prendre toutes les décisions nécessaires afin d'assurer le bon déroulement de la compétition.

Le bandage et la tenue du compétiteur sont contrôlés avant le début du combat à la table officielle lors de la mise des gants.

Les compétiteurs et les instructeurs doivent tenir compte des observations des juges et arbitres sous peine d'être sanctionnés, la sanction pouvant entraîner la mise hors compétition provisoire ou définitive (en cas extrême et incident grave) du compétiteur.

Les officiels d'une compétition sont :

Le superviseur,

Les juges et arbitres

Le chronométréur

Le médecin

Le présentateur de la compétition

Leur souci permanent est de garantir la sécurité des pratiquants, l'application de la règle et le maintien d'un esprit **FAIR-PLAY**.

10. RAPPEL DES REGLES D'ARBITRAGE SPECIFIQUES CLASSE ELITE

Hors championnat, si une blessure survient indépendamment d'une faute de l'un ou des deux combattants, une décision de **NON DECISION est prise par les J/A**.

En championnat, le même cas de figure entraîne une décision aux points quelle que soit la reprise engagée.

Lorsqu'il y a saisie de jambe, le défenseur peut effectuer **un** pas au maximum avant de devoir lâcher son adversaire.

Si un combattant ne démontre pas un minimum de savoir-faire technique ou de combativité, il peut être rapidement déclaré en Insuffisance Technique (out-class) ou simulacre de combat.

Au corps à corps, les techniques de genoux dans l'action de saisie ne sont pas obligatoires à condition que soit effectué un travail actif de placement de bras au minimum afin de préparer l'utilisation des techniques de genoux.

Seuls les coups puissants sont pris en compte

En cas de KD, 2 points sont enlevés au compétiteur.

Barème de points applicable : 4 points pour une victoire.
2 points pour un nul.
1 point pour une défaite.

11. ORGANISATION DE RENCONTRES OFFICIALEES.

Les comités et les organisateurs doivent retourner le MEMENTO DE L'ORGANISATEUR au siège de la F.F.S.C.D.A correctement rempli 45 jours avant la date de la compétition; le cachet de la poste faisant foi. Ils se conforment strictement au memento de l'organisateur.

12. DISCIPLINE

Une plus grande discipline de tous les acteurs engendrera une meilleure sécurité de nos pratiquants ainsi qu'un sentiment de réussite dans nos actions de compétitions.

En cas de perturbation d'une compétition officielle, la fédération se verra contrainte de sanctionner les responsables.

13. RECOMPENSES ET DEFRAIEMENT

Pour les compétitions type Ligue, Département et Club, l'achat des trophées et le défraiement des officiels sont à la charge de l'organisateur en accord avec la Ligue qui peut librement décider de sa participation financière.

CHAMPIONNAT NATIONAL ELITE

1. DEFINITION

Le championnat national élite est le championnat le plus élevé en niveau organisé par la F.F.S.C.D.A. Il existe un seul titre par saison, par catégorie de poids,

2. NATIONALITE

Française

3. MODALITES ET CONDITIONS ADMINISTRATIVES DE PARTICIPATION

L'inscription se fait auprès du siège de la fédération suivant les instructions figurants sur le dossier de la F.F.S.C.D.A prévu à cet effet. Un même club peut inscrire plusieurs personnes dans la même catégorie de poids et le nombre de ses participants est illimité.

Un chèque de caution de 50 € par compétiteur (chèque séparé) doit être fourni lors de l'envoi du dossier d'inscription.

Le club reçoit une convocation pour le championnat 15 jours avant le tour concerné par le siège national de la F.F.S.C.D.A.

Tout forfait non signalé et non justifié par un certificat médical au moins 7 jours avant la compétition, entraîne l'encaissement de la caution sauf cas de force majeure.

Chaque compétiteur possède et présente à la pesée les documents suivants:

- ✓ Passeport sportif avec timbre de licence collé à l'emplacement prévu.
- ✓ Licence de la saison en cours.

✓ Livret médical F.F.S.C.D.A en règle dûment remplis pour la saison en cours certificat médical mentionnant « apte à la compétition du Muay thai », certificat ophtalmologique, un électrocardiogramme, un encéphalogramme (si le nakmuay a subi un KO à la tête).

Les examens médicaux seront postérieurs au 31 août de la saison en cours.

4. TEMPS DE COMBAT

Classe ELITE : 5 reprises de 3 minutes avec 1,30 minute de repos

5. CATEGORIES DE POIDS

| FEMININES | Poids des gants | MASCULINS | Poids des gants |
|-----------|-----------------|-------------------------|-----------------|
| - 45 kg | 8 oz | Plus de 48 kg et -51 kg | 8 oz |
| - 50 kg | 8 oz | -54 kg | 8 oz |
| - 55 kg | 8 oz | -57 kg | 8 oz |
| - 60 kg | 8 oz | -60 kg | 8 oz |
| - 65 kg | 8 oz | -63,5 kg | 8 oz |
| - 70 kg | 10 oz | -67 kg | 8 oz |
| - 75 kg | 10 oz | -71 kg | 10 oz |
| - 80 kg | 10 oz | -75 kg | 10 oz |
| - 85 kg | 12 oz | -81 kg | 10 oz |
| + 85 kg | 12 oz | -86 kg | 12 oz |
| | | -91 kg | 12 oz |
| | | + 91 kg | 12 oz |

6. LES GANTS

Agréés par la F.F.S.C.D.A

7. ARBITRAGE

Se référer au règlement d'Arbitrage de la F.F.S.C.D.A.

8. LA COMPETITION

La compétition se fait par tours préliminaires avec élimination directe. Le repêchage est possible uniquement en finale. Elle concerne prioritairement les demi-finalistes puis par défaut les quarts de finaliste et ainsi de suite.

Un compétiteur ne peut pas disputer plus de un combat par jour. Il s'engage également à respecter le temps de repos obligatoire entre chaque combat de 20 jours sauf si le médecin de la réunion prescrit un temps de récupération plus long lié à une intensité de combat importante (ex : kd, blessure).

L'ordre des rencontres est établi après le tirage au sort effectué par la Commission Nationale d'Arbitrage et Jugement de la F.F.S.C.D.A.

Pour chaque tableau, le champion, le finaliste et les demi-finalistes de la saison précédente sont classés en tête de série (uniquement s'ils s'inscrivent dans la même catégorie de poids que la saison précédente).

Dans le cas où plusieurs compétiteurs appartiennent au même club, ils sont inscrits dans des parties de tableaux différentes mais la priorité est donnée aux têtes de séries.

9. PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE :

Il existe une pré-inscription, par conséquent la catégorie de poids d'un compétiteur est celle indiquée sur le dossier d'inscription par l'instructeur du club et sera la même pour tout le Championnat de France.

➤ La pesée est obligatoire :

- Lors de la pesée, il ne peut pas y avoir de **perte de poids supérieure à 1 kg** (sur avis de la commission médicale) dans la même journée. Au-delà, le compétiteur concerné est disqualifié et sa caution d'engagement retenue.

- Dans le cas d'un **dépassement de poids** inférieur ou égal à un kilogramme, le compétiteur peut se présenter deux autres fois avant la fin de la clôture officielle de l'horaire de pesée. S'il ne parvient pas au poids de son engagement dans le temps accordé, il est disqualifié de la compétition et sa caution est retenue.

- Dans le cas d'un **forfait**, l'adversaire est déclaré vainqueur et sélectionné pour le tour suivant.

➤ Pour qu'un titre soit décerné, il faut :

- Que la finale soit disputée.
- Dans le cas d'un forfait en finale, le compétiteur restant se voit attribuer le titre, à condition qu'il ait effectué un combat minimum en tour préliminaire
- Le champion devra remettre son titre en jeu dans les 3 mois, le DTN devra en être averti.

10. QUALIFICATION

Compétition classe ELITE : 24 points obtenus en ESPOIR.

Nota :

- Un compétiteur issu d'une autre discipline pugilistique intégrera la classe identique à la classe la plus élevée où il a concouru.
- Les points doivent être validés sur le passeport sportif par le superviseur et certifiés pour le changement de classe par le CTFL ou à défaut par le président de la région d'origine du compétiteur. Pour le passage en classe Elite, seule le D.T.N est habilité à le valider
- Afin d'éviter des combats disproportionnés, les combattants verront leur palmarès notifiés : 1 point pour 1 victoire multiplié par 2 en cas de championnat de France
- Plus les points seront importants plus le boxeur accèdera à un niveau élevé dans le championnat (notion de tête de série)

11. SURVEILLANCE MEDICALE

Se référer au règlement médical national de la F.F.S.C.D.A en vigueur pour la saison en cours.

COUPE DE FRANCE DES LIGUES (SENIOR Série 1) FEMININ ET MASCULIN

1. DEFINITION

Cette compétition regroupe les équipes des ligues durant une rencontre qui se déroule sur une journée.

Chaque ligue doit présenter une équipe de 12 compétiteurs maximum et 7 minimum, un par catégorie de poids, d'âge et de sexe.

La sélection se fait sous la responsabilité du Conseiller Technique Fédéral de la Ligue.

2. CATEGORIES D'ÂGES :

Seniors uniquement.

3. NATIONALITE

Française et étrangère

4. MODALITES ET CONDITIONS ADMINISTRATIVES

La feuille d'engagement de l'équipe de ligue doit être communiquée à la fédération 10 jours avant la date de la rencontre ; elle doit être signée par le Président de la Ligue et le CTFL, elle vaut engagement de leur part, et assure que tous les membres de l'équipe sont en règle sur le plan administratif (livret médical, passeport sportif, licence)

Chaque compétiteur présente à la pesée les documents suivants:

- ✓ Passeport sportif avec timbre de licence collé à l'emplacement prévu.
- ✓ Licence de la saison en cours.
- ✓ Livret médical F.F.F.C.D.A
- ✓ Une pièce d'identité lors du contrôle de la rencontre afin de justifier de son identité

5. TEMPS DE COMBAT

⇒ Tours préliminaires : 2 reprises de 2 min avec 1 min de repos entre chaque reprise

⇒ Finale : 3 reprises de 2min avec 1 min de repos entre chaque reprise

6. LES CATEGORIES DE POIDS

| FEMININES | Poids des | MASCULINS | Poids des |
|---------------|-----------|-------------------------|-----------|
| - 45 kg | 8 oz | Plus de 48 kg et -51 kg | 10 oz |
| - 50 kg | 8 oz | -54 kg | 10 oz |
| - 55 kg | 8 oz | -57 kg | 10 oz |
| - 60 kg | 8 oz | -60 kg | 10 oz |
| - 65 kg | 8 oz | -63,5 kg | 10 oz |
| - 70 kg | 10 oz | -67 kg | 10 oz |
| - 75 kg | 10 oz | -71 kg | 10 oz |
| - 80 kg | 10 oz | -75 kg | 10 oz |
| - 85 kg | 12 oz | -81 kg | 10 oz |
| Plus de 85 kg | 12 oz | -86 kg | 12 Oz |
| | | -91 kg | 12 oz |
| | | Plus de 91 kg | 12 oz |

7. LES GANTS

Agréés par la F.F.S.C.D.A

8. ARBITRAGE

Se référer au règlement d'arbitrage et jugement de la F.F.S.C.D.A

9. LA COMPETITION

Les combats se déroulent sur un ring

La compétition se fait par tours préliminaires avec élimination directe sans repêchage.

Les tableaux de chaque catégorie sont établis après le tirage au sort par le superviseur de la compétition.

Lors de la pesée, chaque compétiteur se voit attribué un numéro qui le suivra durant toute la compétition.

10. LA PESEE

- Lors de la pesée il ne peut pas y avoir de perte de poids de plus de 1 kg (sur avis de la Commission Médicale)

- La catégorie d'inscription est celle validée lors du Championnat de Ligue et ne peut être en aucun cas changé

11. COMPOSITION DE L'EQUIPE

Chaque équipe est composée de 12 compétiteurs maximum, 7 au minimum, chaque compétiteur représente une catégorie de poids, d'âge et de sexe.

12. SELECTION

Est sélectionné dans l'équipe le vainqueur du dernier championnat de ligue masculin et féminin. Chaque compétiteur est sélectionné dans la catégorie de poids dans laquelle il a concouru lors du championnat de ligue.

Si un compétiteur qualifié ne peut répondre à la sélection, pour une raison quelconque, il peut être remplacé, toutefois son remplaçant doit obligatoirement avoir participé au championnat de Ligue.

Les critères de sélection du remplaçant se feront sur la base des résultats obtenus lors du championnat de ligue.

13. SURVEILLANCE MEDICALE

Se référer au règlement médical national de la F.F.S.C.D.A en vigueur pour la saison en cours.

14. RESULTAT

Le résultat s'obtient selon le décompte suivant

- Finale
 - médaille d'or : 8 points
 - médaille d'argent : 6 points

- Petite finale : 4 points

- Place de barrage entre les deux troisièmes pour la médaille de bronze.
le premier 3ème médaille de bronze le second 3ème : 3 points

- Bonification de points : Plus un point pour chaque compétiteur qui participe à la rencontre et qui n'est pas médaillé.

L'équipe qui a marqué le plus de points est déclarée vainqueur.

En cas d'égalité : l'équipe qui a remporté le plus de 1^{ère} places, puis de 2^{ème} places et ainsi de suite est déclarée vainqueur